

**COMPTE RENDU  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 Novembre 2012**

Date de la convocation : 12.11.2012.

L'an deux mil douze, le 16 novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Lucien LARIVE, Maire**.

**Présents** : Monsieur Daniel PICARD, 1<sup>er</sup> adjoint,  
Madame Elisabeth LELU 2<sup>ème</sup> adjointe,  
Monsieur Gilles NOEL 3<sup>ème</sup> adjoint,

Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux, Michel ALEXANDRE,  
Benoît DEBRY, Georges MARCHAND, Christophe MILLOT,  
Catherine BRETON, Christiane BOCQUET.

**Absents excusés :**

Madame Marie – Thérèse DURAND a donné pouvoir à Madame Christiane BOCQUET.  
Monsieur Sébastien CIUDAD a donné pouvoir à Gilles NOEL.

Le compte rendu de la séance du 19 octobre 2012 a été lu et approuvé.

**Secrétaire de séance** : Marchand Georges.

L'ordre du jour suivant a été approuvé

- Cession de terrains agricoles.
- Travaux école primaire : maîtrise d'œuvre.
- Voirie : Travaux de raccordement des eaux pluviales  
Travaux d'assainissement.
- Achat du hall de chargement et de déchargement de la gare.
- Bibliothèque Municipale : Acquisition de mobilier et informatisation.  
Demande de subvention.
- Services techniques : acquisition de matériel.
- Adhésion au dispositif départemental de mutualisation et de valorisation des certificats d'économie d'énergie.
- Reversement GIR – virements de crédits.
- Remboursement anticipé du prêt fonds forestier national.
- **Questions diverses.**  
Lots de bois 2012.  
Réfection des lavoirs de Chiry, et de Charlay, pont de Chiry (devis).

## **Sujet rajoutés à l'ordre du jour :**

Accueils périscolaires municipaux.

Personnel communal : transformation de poste **et taux de promotion 2012.**

Eclairage Public : participation communale.

Convention de restauration avec le Lycée Collège (exportation de repas pour les élèves de l'école maternelle).

### **Cession de terrains agricoles.**

Le conseil municipal a vendu à Monsieur Nicolas PAILLARD les terres et prés, propriété communale qu'il exploite, soit 18 ha 28 a 28 ca.

Il lui a été également cédé deux parcelles de terrain à l'état de friches.

Le produit de cette cession d'un montant de 45 200€ sera affecté à la mise aux normes de l'un des deux bâtiments d'hébergement du château afin d'accroître la fréquence des locations.

### **Travaux école primaire : réhabilitation des locaux - maîtrise d'œuvre.**

Il est procédé au choix d'un maître d'œuvre afin de pouvoir engager dès que possible les travaux de réhabilitation des locaux de l'école primaire et notamment la mise aux normes des équipements et la réalisation d'économies d'énergie.

Une aide complémentaire de l'Etat sera sollicitée.

### **Voirie : Travaux de raccordement des eaux pluviales. Travaux d'assainissement .**

Les travaux de remise en état de la rue de la Séverie ont nécessité l'implantation et le raccordement de deux regards de collecte des eaux pluviales et d'un regard d'assainissement. La dépense s'est élevée à 4 009,13€.

### **Achat de l'ancien hall de chargement et de déchargement de la gare.**

A la suite de l'intervention du géomètre, le conseil municipal a officialisé l'acquisition auprès de la SCI de la gare, moyennant 20 000€, l'acquisition de l'ancien hangar de chargement et de déchargement de la gare et le terrain le joutant (2280m<sup>2</sup>).

Le local acquis servira au séchage et au stockage du bois déchiqueté (plaquettes forestières) destiné à alimenter la chaudière bois assurant le chauffage de la salle polyvalente, de la maison des services et plus tard celui de la caserne de gendarmerie. Le bois utilisé proviendra des houppiers de la forêt communale.

Le Sieeen procédera à l'aménagement du bâtiment acquis.

### **Bibliothèque Municipale : Acquisition de mobilier et informatisation .**

L'équipement de la nouvelle bibliothèque implantée à l'entrée du château nécessite diverses acquisitions de mobilier et de matériel dont celui consacré à l'informatisation, susceptibles

d'être subventionnées par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne) et la Région Bourgogne.

La convention passée entre la commune et l'Association Bibliothèque et Culture pour Tous a fait l'objet d'une résiliation.

### **Services techniques : acquisition de matériel.**

Les services techniques seront dotés d'un poste à souder (poste onduleur professionnel W180 avec valise et accessoires).

La dépense s'élèvera à 457,83€T.T.C.

Une débrouailleuse neuve sera acquise.

### **Adhésion au dispositif départemental de mutualisation et de valorisation des certificats d'économie d'énergie.**

La législation déterminant la politique énergétique prévoit la mise en place des Certificats d'Economies d'Energies (C.E.E.).

Le conseil municipal a adhéré au dispositif départemental, mis en place par le SIEEEN afin d'assurer une valorisation mutualisée des C.E.E ; qui seraient obtenus par la commune.

### **Virements de crédits.**

Le chapitre 014 du compte 73923 a été réapprovisionné pour un montant de 3 137€, prélevé au chapitre 022 (dépenses imprévues) afin de permettre le reversement GIR dont le montant est passé de 128 803€ à 131 940€

### **Remboursement anticipé du prêt fonds forestier national.**

La municipalité a été sollicitée en vue d'un remboursement anticipé du prêt (en travaux) aidé consenti à la commune lors de l'enrésinement des parcelles 2,3 et 27.

Le conseil municipal se prononce en faveur du maintien en l'état du contrat fonds forestier national, soit un prélèvement de 50% du produit de chaque coupe au bénéfice de l'Etat et ce jusqu'à extinction de la dette.

### **Lots de bois 2012.**

Le marquage de 63 lots de bois dans la parcelle 23 (forêt de Champmartin) est survenu le 14 novembre.

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 22 novembre, à 19 heures, en mairie.

### **Réfection des lavoirs de Chiry, et de Charlay, pont de Chiry (devis).**

La réfection du lavoir de Chiry est en cours d'exécution. Les travaux de remise en état ont été confiés au chantier d'insertion du centre socioculturel.

Des devis ont été sollicités auprès de l'entreprise Rodrigues de Varzy en vue de la remise en état du lavoir de Charlay et du pont de Villaine.

### **Accueils périscolaires municipaux.**

Dans le but de permettre aux localités concernées de percevoir une aide financière, un avenant relatif au fonctionnement des accueils périscolaires de Varzy , Entrains – Sur – Nohain et éventuellement de Corvol – L'Orgueilleux, est intégré au contrat Enfance – Jeunesse passé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre.

### **Personnel communal : transformation de poste et taux de promotion 2012.**

La suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe sera compensée par la création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe.

Conformément à l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale modifié par l'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007, les collectivités territoriales doivent déterminer des taux de promotion relatifs aux avancements de grade, de 0 à 100 % pour chaque grade dans chaque cadre d'emploi.

La proposition au conseil municipal de délibérer le ratio promu-promouvables au taux de 100% est adoptée.

### **Eclairage Public : participation communale.**

La commune de Varzy a été retenue avec 26 autres communes du département au titre d'un programme de rénovation de l'éclairage public sur lequel le SIEEEN a présenté un dossier de candidature.

Les investissements sur les nouveaux foyers lumineux dans la commune et les hameaux nous permettent de bénéficier désormais de subventions supplémentaires de l'ADEME (30%).

L'objectif visant à réduire de 50% les consommations avec des nouveaux équipements par rapport aux lanternes existantes prolonge la volonté municipale mise en place depuis 2008.

### **Convention de restauration avec le Lycée Collège (exportation de repas pour les élèves de l'école maternelle).**

Le conseil municipal a approuvé le contenu de la convention de restauration passée avec le Lycée Collège Le Mont Châtelet et le Syndicat intercommunal de gestion du collège en vue de l'exportation de repas préparés au Lycée Collège en faveur des élèves de l'école maternelle de Varzy.

### **Remerciements.**

La Chambre d'Agriculture de la Nièvre a remercié le conseil municipal à la suite de sa délibération relative au projet de réforme des zonages défavorisés simples.

L'ordre du jour épuisé la séance a été levée à 21 heures.

Le Maire,  
L.LARIVE.

